



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO
 /REN/DDIA/CAM2/CIPM/AI/ 2022 DU 10 MAI 2022 EN PROCEDURE
 D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES DANS
 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II,
 DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

Financement : FONDS PROPRES

Exercice budgétaire : 2022

Imputation budgétaire N°220-150.

1. Objet d'appel d'offre :

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la Commune de Maroua II^e, exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II^e ; Maître d'ouvrage ; lance un appel Offre National Ouvert pour les Travaux de construction de dix (10) forages de dans la commune d'arrondissement de Maroua II. Ces forages seront dans les quartier suivant :

- KOSSEWA
- MAROUARE MOUFOU
- WOURNDE
- BARMARE
- DJOUNDE
- ZOKOK
- LAINDE
- DJOUDANDOU MOSQUEE AMINOU A
- MARCHE ABATTOIR
- LOPERE

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;

- La mise en place et la formation du comité de gestion.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offre, se feront en trois (03) lots répartis ainsi qu'il suit :

- ✓ Lot 1 : KOSSEWA, BARMARE, DJOUNDE, ZOKOK
- ✓ Lot 2 : LAINDE, WOURDE, MAROUARE MOUFFOU
- ✓ Lot 3: DJOUDANDOU MOSQUEE AMINOU A, MARCHE ABATTOIR, LOPERE

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Cout prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-dix millions de (70 000 000) franc CFA, donc vingt-huit millions (28 000 000) Franc CFA pour le Lot 1 et vingt et un millions (21 000 000) Franc CFA pour chacun des lot 2 et lot 3.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds propres de l'exercice 2022

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cinq Cent soixante mille (560 000) franc CFA** pour le Lot 1 et **Quatre Cent Vingt mille (420 000)** pour chacun des Lot 2 et Lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du dossier d'appel d'offre

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire BP : 181 Maroua, Téléphone : 694654689, email : mairie.maroua2@gmail.com, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'appel d'offre

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de QUATRE VINGT MILLE (80 000) Francs CFA, payable à la recette Municipale de ladite Commune.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAROUA Ile, au plus tard le à 10H et devra porter la mention :

13 MAI 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05 AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/AI/2022 DU 10 MAI EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 FORAGES DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2^{ème}

Préciser le lot sollicité

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 30 MAI 2022 à 11 heures, par la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Maroua 2^{ème}, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée (la CIPM et l'autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),
- Offres incomplètes et Non-conformité aux spécifications techniques majeures fixées par le DAO,
- Soumissionnaire à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales, dossier administratif Incomplet ou non conforme ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique)
- Avoir obtenu moins de 35 sur 50 des critères essentiels de qualification ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.
- L'absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés publics.

13.2. Critères essentielle

Chaque offre sera évaluée sur trois grands critères à savoir :

- Présentation de l'offre
- Le dossier administratif
- Offre technique 21 critères
- Offre financière

Ces critères sont détaillés dans le règlement particulier de l'appel d'offre

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 15 sur 21 à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au dossier d'Appel d'Offre.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignement complémentaire

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Services Techniques de la Mairie de MAROUA IIE sis au siège de ladite Commune à Maroua. BP : 181 MAROUA Téléphone : 694879408, Mail : mairiemarkoua2@gmail.com .

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748

Fait à Maroua, le ..10 MAI 2022..

Le Maire,

(Maitre d'Ouvrage)

Copie :

- DD/MINMAP/DIA
- ARMP ;
- CAM2 ;
- Présidents CIPM ;
- Affichage.

